



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17.10.713

Déposé le : 13.06.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Instruction civique, éducation à la citoyenneté, instruction politique : où en est-on dans l'école vaudoise aujourd'hui ?

Texte déposé

La Session des jeunes a été organisée les 11 et 12 mars derniers à Lausanne. La journée du samedi comptait des débats sous forme d'ateliers, en présence de députés invités, dont la soussignée.

Lors des discussions au cours de l'atelier « Vaud 2035 » (atelier qui a dû être doublé en raison du nombre élevé d'intéressés), les jeunes participants ont regretté que l'enseignement du civisme manque de consistance et de clarté, et ne soit finalement pas une préparation suffisante et motivante à l'exercice de notre démocratie.

Or, dans notre monde complexe, la démocratie suisse demande à la population de prendre des décisions importantes pour le fonctionnement et l'avenir du pays. Les citoyens doivent connaître le fonctionnement des institutions, tout en faisant preuve d'esprit critique.

Le plan d'études romand (PER) prévoit une instruction transversale à la citoyenneté, incluse dans le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales.

Pour clarifier le type d'enseignement à cette « citoyenneté » pratiqué dans le Canton de Vaud, nous sommes reconnaissants au Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quel type d'enseignement est offert aux élèves vaudois en matière de citoyenneté ou d'instruction civique ?
2. Quelle est la fréquence de cet enseignement, et dans quels cycles ?
3. Le Conseil d'Etat se montre-t-il satisfait des résultats de cet enseignement, quand bien même nombre d'élèves semblent déçus ?
4. Si ce n'est pas le cas, le Conseil d'Etat envisage-t-il de faire évoluer cet enseignement pour l'optimiser ?

Nous remercions vivement le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Richard Claire

Signature :

C. Richi

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

COURDESSE Régis
SCHALLER Genevieve
DIEVILLE LAURENT
CHRISTIN ELLA

Signature(s) :

R. Courdesse
Genevieve Schaller
Laurent Dieville
Christin Ella

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch